

Deuxième édition du budget participatif de 50 000 \$

## DÉVELOPPE TON PROJET DURABLE

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe le 9 mars 2023** – Le budget participatif est de retour pour 2023! Tu as entre 13 et 31 ans? Tu bouillottes d'idées de projets environnementaux à réaliser pour faire une différence dans ta communauté? Voilà ta chance de recevoir un budget de 50 000 \$ pour les concrétiser et un prix de 500 \$ si ton idée est retenue!

Le budget participatif est un processus démocratique par lequel la population décide de la façon de dépenser une part d'un budget public. L'an dernier, c'est l'idée de Camélie-Ann Lafond, 20 ans, qui a remporté le budget. Son projet d'installer des cheminées le long de la rivière Yamaska pour y faire nicher les Martinets ramoneurs, un oiseau en voie de disparition, sera réalisé par les équipes municipales.



« Le budget participatif a été pour moi, quelque chose de très enrichissant. Partager mon idée de projet a vraiment été une expérience agréable. J'ai déjà hâte pour la suite et de la voir se concrétiser! », mentionne Camélie-Ann Lafond

Qui de mieux placé pour proposer des idées environnementales que la jeunesse maskoutaine? Toutes tes idées sont les bienvenues même les plus simples! Pas besoin de réinventer la roue, juste nous expliquer ton idée en quelques lignes!

### Un projet est admissible s'il répond aux critères suivants :

- Il est présenté à titre individuel par un citoyen maskoutain âgé de 13 à 31 ans et il est appuyé par cinq personnes.
- Il est réalisable en 2024 et possède une durée de vie d'au moins deux ans.
- Il est d'une valeur d'un maximum de 50 000 \$.
- Il est de compétence municipale, réalisé sur un terrain municipal et conforme aux lois. Il répond à un besoin de la communauté.
- Il est soumis à l'aide du formulaire en ligne et dans les délais prévus.

Soumets ton projet d'ici le 14 avril 2023. C'est facile : tu n'as qu'à remplir le formulaire en ligne à [st-hyacinthe.ca/budgetparticipatif](http://st-hyacinthe.ca/budgetparticipatif). Les projets admissibles seront ensuite présentés à la



population. Du 15 juin au 15 septembre, ce sont les jeunes maskoutains de 13 à 31 ans qui pourront voter pour leurs projets coup de cœur.

Et si vous avez passé l'âge de participer, mais que ce n'est pas l'envie qui vous manque, encouragez un jeune de votre entourage. Un beau moyen d'y participer à votre façon!

À noter qu'un second volet sera lancé prochainement pour développer un projet inclusif. Restez à l'affût!

– 30 –

**Source :** Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300